11 JUILLET 2017

Séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-de-Sales, MRC des Laurentides de Témiscamingue, tenue au centre communautaire, situé au 119, Bernard, à Saint-François-de-Sales ce mardi le 11 juillet 2017.

Madame Lise Noël, conseiller, constate le quorum, ouvre la séance et la préside.

Mademoiselle Jean-Pierre Cayen, directeur général/secrétaire-trésorier est aussi présent et agit comme secrétaire.

Ouverture de la séance

Madame la mairesse ordonne l'enregistrement que la séance ordinaire est ouverte à 19h34.

Environ vingt neuf (29) personnes étaient présentes dans la salle.

2017-07-181 – Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Christiane Pelletier, appuyé par Madame la conseillère Marie-Eve Brunke et il est résolu UNANIMEMENT par les conseillers présents, d'approuver l'ordre du jour ses laissant le point varia ouvert à toute question d'intérêt public, à savoir :

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DES MEMBRES**

   Étaient présents les membres du Conseil suivants :

   Madame Christiane Pelletier, siège numéro Nro. 1;
   Monsieur Jokin Lessage, siège numéro Nro. 2;
   Madame Marie-Eve Brunke, siège numéro Nro 3;
   Monsieur Guy Dicaire, siège numéro Nro. 5;
   Madame Mélanie St Laurent, siège numéro Nro.6.

   Absence: Monsieur Pierre Labelle, siège numéro Nro. 4.

2. **ORDRE DU JOUR**

   2.1 Adoption de l'ordre du jour;

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

   3.1 Adoption des procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2017;
   3.2 Résolution autorisant le dépôt du 13 août prévu les prévisions révisées régulières et août 2017 au sujet des vacances du DG;
   3.3 Résolution approuvant l'offre de service de la Sécurité Civile inhérentes à une borne hydrate et approbation contractuelle du bail 2.771 mètre;
   3.4 Résolution autorisant l'installation d'un tuyau de canalisation de débordement de la Société Horticole;
   3.5 Résolution approuvant le règlement 2017-009, concernant l'application de la circulation des véhicules lourds sur certains chemins municipaux et réglementant les limites de tonnage;
   3.6 Avis de motion présentant un projet de règlement concernant le tri et changement d'usage réglementé sur le cadre rural;
   3.7 Avis de motion modifiant le règlement 2007-202 concernant la construction d'une remise de gazonnet sur des modifications aux conditions existantes relatives à l'endroits du lac Grand-Lynx (Chemin de Saint-Bruno).